



Code de conduite

Réalisé par les adolescents du collège Rosa-Parks

Je m'engage à

- Respecter les autres jeunes.
- Respecter les animateurs et leurs décisions.
- Pas de baston ni d'insulte.
- Aider à sortir et ranger le matériel.
- Respecter les règles.
- Ne pas répondre aux insultes.
- Être loyal, tolérant et généreux en toute circonstance.
- Être pour la victoire mais ne pas être mauvais perdant.
- Être à l'heure.
- Être présent sur les activités.

Châteauroux, le
Signature (de l'enfant)

LA SÉNATORERIE 2015



LE PASS DE

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT

Pratique sportive

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

autorise mon enfant à participer aux animations sportives, sorties du vendredi, proposées par l'Accueil de Loisirs Sportif de la Sénatorerie pour la ou les semaine(s) mentionnées sur le bulletin d'inscription. Je déclare sur l'honneur que mon enfant a été reconnu médicalement apte par le médecin pour participer aux animations choisies.

La Ville de Châteauroux informe les responsables légaux des mineurs concernés de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent.

Autorisation de sortie

J'autorise également à quitter l'accueil de loisirs municipal de la Sénatorerie :

- Seul
- Sinon, personne habilitée à récupérer l'enfant :

M. _____

La Ville de Châteauroux décline toute responsabilité en cas d'accident en dehors des heures d'activités de l'Accueil de loisirs municipal de La Sénatorerie.

Attestation de natation

- Déjà fournie en 2014
- À fournir pour les activités aquatiques

Droit à l'image

- Oui
- Déjà fournie en 2014
- Non

Pique-nique

Mon enfant apportera son pique-nique afin de se restaurer à l'espace restauration du gymnase, sous la responsabilité de l'équipe d'animation. Tous les mercredis, un pique-nique à Belle-Isle est organisé, un repas froid est obligatoire.

Pour chaque sortie du vendredi, l'enfant devra également obligatoirement apporter son pique-nique.

	Semaine 1 du 6 au 10 juillet				Semaine 2 du 13 au 17 juillet			
Jour	lundi	mardi	merc.	jeudi	lundi	mardi	merc.	jeudi
Pique-nique								
Garderie								

	Semaine 3 du 20 au 24 juillet				Semaine 4 du 27 au 31 juillet			
Jour	lundi	mardi	merc.	jeudi	lundi	mardi	merc.	jeudi
Pique-nique								
Garderie								

Au cas où l'enfant ne prend pas part au pique-nique sur les créneaux choisis, les parents doivent alors signer une autorisation exceptionnelle de départ auprès de l'équipe de direction.

Châteauroux, le
Signature (père, mère ou tuteur)